

N. 10

L'An mil huit cent vingt quatre, le onze Juin, quatre heures
Du Soir, pardevant nous Louis Joseph Oberl, maire officier
De l'état civil de la Commune de Wixormes, Département du
pas de Calais, canton de St Omer (Sud) Sont comparus
Jacques Joseph Frenove agé de vingt un ans, et Adam
Stéven, agé de quarante quatre ans. tous deux ouvriers
papieriers domiciliés en cette commune lesquels nous ont
présenté un enfant sans vie sortie du sein de la mère
Marie Justine Réplante, aujourd'hui à huit heures du
matin, du premier Déclarant, et avons signé le présent
acte, le père et le témoin ayant déclaré n'avoir jamais
eu signé après lecture faite

Madite Deplanche
Eponse. /
bonce rousvi. /

J. Oberl

J. Oberl